



6 CHOSES À SAVOIR

POUR UN PASSAGE RÉUSSI DU
PRIMAIRE AU SECONDAIRE



« Des outils indispensables pour un parcours scolaire réussi »

Le passage du primaire au secondaire représente une étape majeure dans le parcours scolaire de tout élève. Il peut susciter de nombreux questionnements, voire certaines inquiétudes, chez les parents d'enfants ayant des défis particuliers.

Ce guide vous présente **6 choses à savoir** pour que ce passage se déroule tout en douceur pour votre enfant. Nous espérons qu'il vous aidera à mieux comprendre les étapes qui vous attendent, de même que les outils et les ressources qui s'offrent à vous.

Bonne lecture!

1



Votre enfant **a déjà** un plan d'intervention au primaire ?

- Son plan d'intervention sera reconduit au secondaire. Il suffit de vous assurer qu'il est transmis à la personne-ressource de l'école secondaire.
- Le plan d'intervention de votre enfant sera analysé par un professionnel, qui rédigera un plan adapté pour le secondaire.
- Le nouveau plan d'intervention sera partagé avec vous et avec les intervenants concernés.
- Si vous disposez d'un rapport d'évaluation (provenant d'un neuropsychologue ou autre professionnel), il est très important de le transmettre à la personne-ressource de l'école secondaire.

Votre enfant **n'a pas** de plan d'intervention au primaire ?

Un plan d'intervention pourrait être construit à l'école secondaire, en cours d'année, à la demande des parents ou de l'équipe-école, **pour l'élève qui en a besoin.**

BON À SAVOIR!

Un plan d'intervention est un outil qui accompagne l'élève tout au long de son parcours scolaire (tant qu'il en a besoin, du moins!). Il permet à l'ensemble des intervenants et à l'équipe-école d'arrimer leurs interventions pour faire progresser l'élève. Il regroupe des informations telles que les objectifs d'intervention, les moyens d'intervention et les mesures adaptatives.

2



Mon enfant **n'a jamais reçu de diagnostic**, peut-il bénéficier de services ?

Oui. Un élève ayant des défis particuliers, même s'il n'a jamais reçu de diagnostic (TDAH, dyslexie, dyscalculie ou autre), peut bénéficier des services offerts à l'école secondaire pour l'aider à progresser de façon optimale dans son parcours scolaire.

À quelles conditions? Dans le cas d'un enfant n'ayant pas de diagnostic, l'équipe-école est la mieux placée pour identifier les besoins de l'enfant et proposer des services.

Ce qui compte, ce sont **les besoins de l'enfant !**

Selon l'évaluation que l'équipe-école et les intervenants feront des besoins de votre enfant, divers services pourraient lui être offerts : des ateliers de français ou de mathématique sur l'heure du midi, un suivi en orthopédagogie ou en psychoéducation, des mesures adaptatives comme l'utilisation d'un outil technologique en classe, etc. Les possibilités sont nombreuses !

💡 BON À SAVOIR!

Il existe une différence entre les difficultés d'apprentissage et les troubles d'apprentissage.

- **Difficultés d'apprentissage** : les difficultés rencontrées par l'élève sont généralement temporaires et peuvent être corrigées avec des interventions adaptées.
- **Troubles d'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, etc.)** : les difficultés de l'élève persistent dans le temps malgré les interventions et nécessitent souvent la mise en place de mesures compensatoires.

3



La **collaboration** entre les parents, l'équipe-école et les divers intervenants et professionnels (orthopédagogues, travailleurs sociaux, psychoéducateurs) qui graviteront autour de l'élève ayant des besoins particuliers est indispensable.

Cette collaboration facilitera le passage de l'élève du primaire au secondaire, assurera une meilleure évaluation de ses besoins et améliorera l'encadrement qu'il recevra tout au long de son parcours scolaire.

Pour vous, comme parent, cette collaboration peut prendre différentes formes :

- Transmettez à l'école secondaire toutes les infos pertinentes concernant votre enfant.
- Entretenez une communication régulière avec l'équipe-école et les intervenants de votre enfant.
- Osez demander une réévaluation de ses besoins ou une révision de son plan d'intervention en cours d'année, si vous en sentez le besoin.
- Demandez à l'orthopédagogue quelles interventions vous pouvez faire à la maison pour aider votre enfant à progresser.

BON À SAVOIR!

Il existe une différence entre les difficultés d'apprentissage et les troubles d'apprentissage.

- **ÉVALUER** les difficultés ou les troubles d'apprentissage que présente l'élève sur le plan des connaissances, des stratégies et des processus cognitifs, principalement en lecture, en écriture et en mathématique.
- **INTERVENIR** auprès de l'élève par le biais d'interventions pédagogiques ou rééducatives pour qu'il puisse progresser de façon optimale dans ses apprentissages scolaires.

4



La plupart des écoles secondaires québécoises disposent aujourd'hui d'une plateforme numérique de gestion scolaire, souvent appelée « portail ».

Cette plateforme peut s'avérer un outil formidable pour soutenir les élèves ayant des défis particuliers dans leur réussite scolaire.

Elle vous permettra, comme parent, de vous impliquer dans le parcours scolaire de votre enfant. Vous pourrez y suivre ses résultats scolaires, presque en temps réel, et être informé de ses manquements – retards, devoirs non remis, difficultés de comportement, avertissements, etc. Il vous sera ainsi plus facile d'effectuer le suivi auprès de votre enfant à la maison.

***« Le portail : une fenêtre ouverte
sur la vie scolaire de votre enfant. »***

5



Au secondaire, les fonctions exécutives des élèves sont beaucoup plus sollicitées qu'à l'école primaire.

Fonctions exécutives :

- S'organiser;
- Planifier son temps;
- Gérer efficacement sa charge de travail;
- Développer de bonnes stratégies d'étude.

Les élèves ayant des défis particuliers sont plus susceptibles d'avoir des difficultés au niveau des fonctions exécutives. Il est donc important de travailler ces fonctions dès l'école primaire, tant en classe qu'à la maison.

L'orthopédagogue est une excellente ressource à qui vous adresser pour obtenir des conseils et des activités à faire pour favoriser le développement des fonctions exécutives de votre enfant. Il est aussi fort possible que l'enseignant de votre enfant à l'école primaire ait déjà reçu une formation au sujet des fonctions exécutives – n'hésitez pas à lui demander conseil !

*« Avec un suivi adapté, les difficultés
peuvent s'atténuer. »*

– Sophie, orthopédagogue

6



Des services, des outils et des mesures adaptatives sont à la disposition des élèves du secondaire ayant des défis particuliers.

Ils peuvent prendre des formes multiples et variées, selon les besoins de l'élève :

- Utilisation d'outils technologiques en classe (p. ex., ordinateur doté d'un logiciel de correction orthographique);
- Tiers temps (temps supplémentaire pour faire les examens);
- Placement préférentiel en classe;
- Suivi en orthopédagogie ou en psychoéducation sur les heures de cours ou après les classes;
- Appuis pédagogiques dans les matières problématiques;
- Ateliers en groupes restreints avec un enseignant spécialisé ou un orthopédagogue sur l'heure du midi;
- Et bien d'autres.

« Rester assis une heure et quart, pour les jeunes, c'est long.. J'ai un grand local où j'enseigne l'art dramatique, alors je les fais bouger. Ils n'ont pas de chaises, c'est des cubes. Quand ils sont tannés, ils peuvent se lever. »

– Annick, enseignante en 1re secondaire



DU PRIMAIRE
AU SECONDAIRE

Une présentation du

